

### **Interpellation de M. TOURRAIN, Conseiller Municipal, sur les dysfonctionnements du Conseil Municipal**

**M. TOURRAIN :** Compte tenu de l'heure, je vais essayer de ramasser mon propos. J'ai souhaité vous parler des dysfonctionnements, terme que vous dites à la mode puisqu'il est illustré par une certaine affaire récente parisienne qui a fait couler beaucoup d'encre.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** C'est bizarre comme l'écho revient régulièrement sur Besançon.

**M. TOURRAIN :** Mais le dysfonctionnement de l'Assemblée Municipale n'en est pas moins vrai à deux titres. D'abord sur la forme, je serai très bref car j'aurai l'occasion de revenir là-dessus. Pendant vingt ans les Socialistes ont été des donneurs de leçons, aujourd'hui...

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Vous vous êtes bien rattrapés vous !

**M. TOURRAIN :** ...quand on vous fait remarquer soit votre discourtoisie, soit votre attitude dédaigneuse vis-à-vis de vos Conseillers Municipaux, automatiquement soit vous-même, soit les Adjoints, vous vous insurgez et vous dites «vous nous donnez des leçons». Je suis frappé, Monsieur le Maire, après avoir lu les comptes rendus des débats qui ont eu lieu ces derniers temps, de la façon dont vous tournez en dérision les propos de certains de vos Conseillers. En dérision et j'ajouterai, avec une mauvaise foi certaine. Il suffit pour cela de se référer à la dernière discussion concernant la privatisation. Vous aviez alors traité notre collègue VIALATTE «d'un peu jeune pour vous donner des leçons». Une autre fois, vous lui avez dit «qu'il était intellectuellement malhonnête». Or j'ai repris point par point le détail de ce qu'il avait présenté, c'était exactement ce que la presse avait dit. Je ne peux pas laisser passer, en tant que responsable du Groupe «Une Ambition pour Besançon», des accusations comme celle-là. Vous traitez les gens de gamins, c'est ce que vous avez dit tout à l'heure à mon égard, cela me rajeunit un petit peu, après le vétéran c'est le gamin. Vous feignez de vous mettre en colère, dans des colères noires et vraiment de ce côté-là je crois que vous aurez des progrès à faire dans les trois ans qui nous séparent de la fin de votre mandat. J'en arrive sur le problème de fond.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Ce ne sont pas des leçons qu'on donne !

**M. TOURRAIN :** Non c'est un constat que je fais. J'en arrive donc sur les problèmes de fond. Tout à l'heure nous avons longuement parlé du dysfonctionnement c'est-à-dire du mauvais fonctionnement de l'équipe municipale par le fait qu'on a voulu dissimuler à l'ensemble des Conseillers un problème qui est tout à fait important. On en a traité tout à l'heure je ne reviendrai pas dessus, mais il y a d'autres dysfonctionnements et ceux-là je ne les exprime pas en tant que Président du Groupe mais à titre personnel.

Il s'agit de deux de vos collaborateurs. Lorsqu'en 1989 votre Directeur de Cabinet de l'époque a été élu Maire de Pontarlier, je vous ai indiqué que le fait que vous l'ayez pris dans l'équipe municipale comme agent territorial n'était pas convenable. Je vous répète encore que je juge inconvenant d'avoir pris, vous, Maire de Besançon, comme salarié le Maire de Pontarlier. Vous m'avez dit à l'époque qu'il fallait bien qu'il vive. Certes ! mais qu'il vive autrement que payé par les Bisontins. Il en a tout à fait la compétence, les moyens et le talent et il y a pas mal de villes en-dehors du Département qui pourraient lui offrir une situation analogue à celle que vous lui avez attribuée, d'autant plus que sa situation ou sa mission n'est pas clairement définie. J'espère donc que votre ancien Directeur de Cabinet dont vous vouliez faire un Sénateur qui est maintenant tête de liste aux Régionales, pourra dès la fin du mois de mars réintégrer le Haut-Doubs et le Conseil Régional et qu'on n'aura plus à le payer sur les deniers des Bisontins.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** C'est la chasse aux sorcières !

**M. TOURRAIN :** Deuxième point : votre nouveau Directeur de Cabinet. J'ai lu dans la presse qu'il allait avec vous définir une politique pour la Ville et sa grande trouvaille, c'est de valoriser le patrimoine en ravalant les façades. Cela fait neuf ans qu'on le réclame ; les Verts qui sont là depuis 1989 ne sont pas tout à fait d'accord avec nous. Mais si la politique définie par le Directeur de Cabinet se limite à ravalier les

façades, c'est un peu court et je rappelle aussi que ce n'est pas à lui de définir la politique, c'est aux élus. Voilà l'observation que j'avais à faire.

Ma dernière remarque sur le dysfonctionnement concerne la délocalisation. Lorsque notre collègue vous a interpellé sur ce sujet, la veille vous avez distillé aux journalistes de l'Est Républicain quelques informations sur les démarches que vous aviez entreprises. Que constate-t-on aujourd'hui, c'est que nous avons au total trois délocalisés, ce n'est pas la faute à CHIRAC, à BALLADUR, à PANDRAUD ou à GIRAUD, cela ne peut être que la faute à Mme CRESSON (rires). A ce sujet-là, je rappellerai à l'intervenant de tout à l'heure que l'aménagement du territoire qui prévoyait des pôles d'équilibre a été abandonné depuis longtemps par les Socialistes et que si on connaît cette situation actuellement, elle s'est confirmée depuis dix ans dans des proportions considérables. Monsieur le Maire, avoir trois délocalisés pour votre Ville, est-ce que cela n'est pas un camouflet que vous adressent les Ministres et le Premier Ministre ? Mais que leur avez-vous fait pour subir une injure pareille alors que vos collègues socialistes dans maintes villes, même des petites, trouvent une manne politique tout à fait considérable avec ces délocalisés ? Je trouve que là, vraiment, il y a un dysfonctionnement dont vous avez la responsabilité, ou alors battez-vous avec acharnement avec votre Gouvernement. Voilà ce que j'avais à vous dire sur ce problème-là.

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE :** Monsieur TOURRAIN, je n'ai pas vu où était le dysfonctionnement du Conseil Municipal que vous annonciez. Laissez-moi parler, j'ai à vous répondre ! En matière de dysfonctionnement, vous parlez de l'humeur du Maire, de ses réponses, de ses états d'âme etc. Cela n'a rien à voir du tout avec le fonctionnement du Conseil Municipal qui dure trois heures, quatre heures et il se peut, qu'ici ou là, le ton monte un petit peu. Je fais semblant dites-vous de me fâcher, de me mettre en colère, j'interviens là en disant que M. VIALATTE est un peu jeune, vous, vous êtes plutôt un vétéran. Vous n'appréciez pas l'humour ? J'essaierai d'en tenir compte et je serai alors plus précis. Alors, 1) l'humeur du Maire, 2) les dysfonctionnements dans l'équipe municipale qui n'intéressent pas le Conseil Municipal, c'est-à-dire les dysfonctionnements qui interviennent lorsque, régulièrement chaque mois je retrouve tous mes amis de la liste que j'ai présentée et que je discute avec eux des affaires municipales ; là il peut y avoir du dysfonctionnement mais cela ne vous regarde pas plus que cela ne regarde le Conseil Municipal. 3) vous vous attaquez personnellement à deux Directeurs de Cabinet, l'un parce qu'il est élu à Pontarlier mais il était dans les services de la Ville au titre d'administrateur et il n'y a pas de raison de licencier un administrateur parce qu'il est Maire d'une ville. Où allez-vous dans cette voie ? Pour tous ceux ici et il y en a quelques-uns qui ont des fonctions politiques d'un côté et des responsabilités ailleurs, cela ne va plus ? Qu'est-ce que c'est que cette chasse aux sorcières ? Et dans tout notre personnel municipal, il n'y a pas que le Maire de Pontarlier, il y en a au moins une quinzaine d'autres. Alors à ceux-là aussi parce qu'ils sont Maires donc ils représentent leur commune, etc. et qu'ils sont employés de la Ville, on va aussi leur dire de partir ? Je crois que ce n'est pas bon cela et c'est un mauvais procès que vous faites à M. LAGIER.

Ensuite, le nouveau Directeur de Cabinet qui est interrogé etc. qui dit «moi je verrais bien qu'il y ait un ravalement des façades, etc.» ce n'est pas la politique de la Ville qu'il définit en répondant comme cela à un journaliste ! Vraiment Monsieur TOURRAIN là vous cherchez vraiment des poux dans la tête du Maire et de ses collaborateurs directs pour nous discréditer, je ne l'admets pas. Je n'admets pas qu'on discrédite surtout mes Directeurs de Cabinet. Moi peu importe je suis un homme politique et j'ai l'habitude ; mais je ne les laisserai pas discréditer comme cela, surtout pas par vous ! Vous terminez en déclarant : «les délocalisations, vous le Maire de Besançon socialiste, Rocardien, etc. vos Ministres qui délocalisent ici ou là, pour vous ils ne font rien, c'est une injure au Maire». Franchement Monsieur TOURRAIN ce soir vous me décevez énormément. Moi je m'attendais en matière de dysfonctionnement du Conseil Municipal à la façon dont on travaille ici, aux rapports qui sont présentés, qui ne le sont pas etc. aux petits incidents que nous avons chaque mois au niveau de chaque réunion de Conseil Municipal et c'est bien normal, c'est la preuve d'une démocratie où chacun peut s'exprimer et où on n'est pas toujours d'accord. Mais en venir ici à des attaques personnelles, je ne l'admettrai pas de quiconque. C'est vraiment rabaisser au plus bas niveau le rôle que vous devriez avoir comme chef de file de l'Opposition Municipale. Je le dis très clairement, très consciencieusement. Je pèse mes mots parce que ce n'est pas normal qu'un Conseiller Municipal, qu'un chef de file vienne ici au Conseil Municipal pour parler de dysfonctionnement

---

et qu'il attaque le Maire, le Directeur de Cabinet, l'ancien Directeur de Cabinet, etc., ce n'est pas bon du tout. J'ai répondu, cela suffit !

**M. TOURRAIN** : J'ai bien précisé tout à l'heure que j'intervenais sur ce sujet à titre personnel et non pas en tant que chef de groupe. Je sais quand même séparer les choses.

Dont acte.